

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

COMMUNIQUE N° 30 /25/DG/CNPS DU 11 JUL 2025

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 07/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/25 DU 15 MAI 2025
RELATIF A L'ACQUISITION DES ORDINATEURS EN SOLUTION DE PARTAGE POUR
CERTAINES STRUCTURES DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 07/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/25 du 15 mai 2025 relatif à l'acquisition des ordinateurs en solution de partage pour certaines structures de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
Lot unique	ACCENT MEDIA S.A B.P : 1937 Douala-Bonanjo	165 501 000	06 mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification d'attribution du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus. /-

Yaoundé le **11 JUL 2025**

Ampliations

- PCA
- DECT
- DAG/SM
- CIPM/AG.SPI
- Affichage
- Archives/Chrono



*Noël Alain Olivier Mekou
Mvondo Akame*

CNPS

Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

Vous ne serez jamais seul

**NSIF**

National Social Insurance Fund

You will never live alone

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

DECISION N° 593 /25/DG/CNPS DU 11 JUIL 2025

Portant attribution du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert
n°07/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/25 du 15 mai 2025 relatif à l'acquisition des ordinateurs en
solution de partage pour certaines structures de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU la Résolution n° 37/2022/PCA du 05 août 2022 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun (CNPS) ;
- VU l'Appel d'Offres National Ouvert n°07/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/25 du 15 mai 2025 ;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Approvisionnements Généraux, des Services et Prestations Intellectuelles (CIPM-AG.SPI) en sa session du 24 juin 2025 ;
- VU le Rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres administratives, techniques et financières de juin 2025.

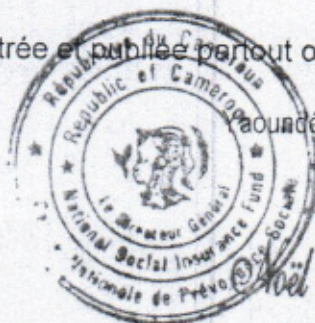
DECIDE :

Article 1^{er}. – Le soumissionnaire **ACCENT MEDIA S.A B.P : 1937 Douala-Bonanjo** est déclaré adjudicataire du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°07/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/25 du 15 mai 2025 relatif à l'acquisition des ordinateurs en solution de partage pour certaines structures de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale pour un montant de **FCFA HTT 165 501 000 (cent soixante-cinq millions cinq cent un mille)** et un délai de livraison de **six (06) mois**.

Article 2. – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- CIPM/AG.SPI
- DFC
- DAG/SM
- DECT
- Archives



Donné, le 11 JUIL 2025

Abel Akam Olivier Mekulu
Mvondo Akame